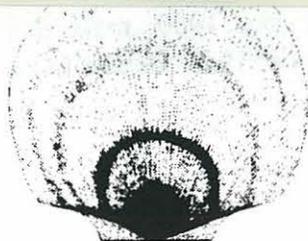


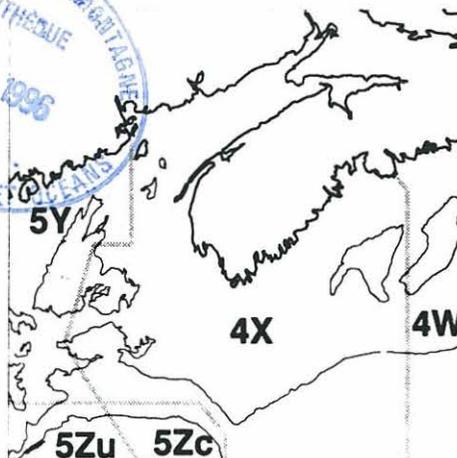
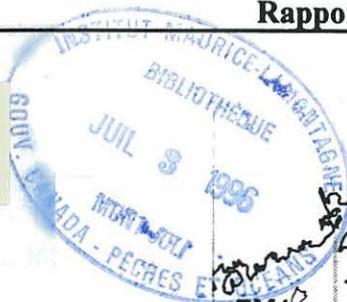
DFO - Library / MPO - Bibliothèque



14000928



## PÉTONCLE DU BANC GERMAN



### Renseignements de base

Le pétoncle géant, *Placopecten magellanicus*, est présent dans les eaux de l'Atlantique nord-ouest qui vont du cap Hatteras au Labrador. Il se rassemble en groupes, dont les concentrations exploitables sont appelées gisements. La pêche hauturière du pétoncle se pratique surtout sur le banc Georges, sur le plateau néo-écossais (banc du Milieu, banc de l'île de Sable, banc Western, banc de Brown et banc German) et sur le banc de St. Pierre. Le pétoncle préfère les fonds de sable et de gravier et on le trouve à des profondeurs qui vont de 35 à 120 m.

Chez le pétoncle, les deux sexes sont distincts. La maturité sexuelle survient à l'âge 2; les gonades femelles sont rouges, tandis que les gonades mâles sont d'un blanc crèmeux. Le frai a lieu principalement entre août et octobre. L'oeuf fertilisé s'installe au fond en 30 à 60 jours, après être passé par plusieurs stades de développement.

On estime la croissance d'après la position des anneaux annuels de la coquille. Elle varie d'une région à une autre et est influencée par la saison, par la profondeur et par la température. Le banc German est une région de faible productivité; le taux de croissance y est le plus lent par rapport à ceux des autres zones de pêche hauturière du pétoncle.

Les bateaux de pêche hauturière du pétoncle ont une longueur hors tout qui s'échelonne entre 27 et 46 m. Ils utilisent une drague, dite New Bedford, de 4 à 4,9 m de largeur. Deux dragues sont trainées simultanément, de chaque côté du pétonclier.

### La pêche

Débarquements (centaines de tonnes)

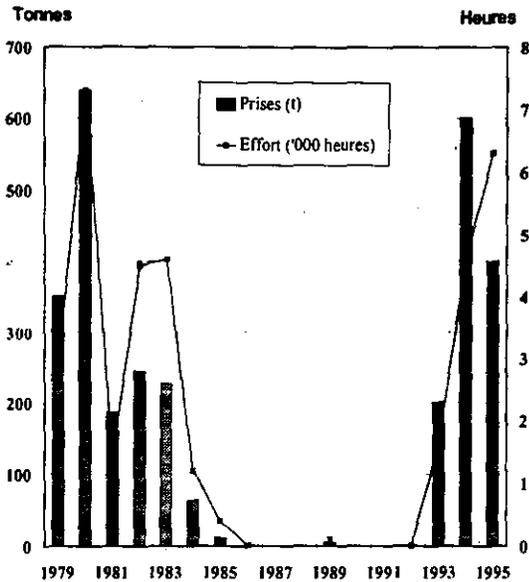
Année	70-79 Moy.	80-89 Moy.	1991	1992	1993	1994	1995
TAC	-	-	-	-	2,0	6,0	4,0
Prises	0,6	1,7	0,0	0,0	2,0	6,0	4,0

Le banc German a été exploité de façon irrégulière depuis le milieu des années 1960 par la flottille de la baie de Fundy et la flottille de pêche hauturière du pétoncle, qui y avaient toutes deux accès, mais selon des règlements différents. La flottille de pêche hauturière était assujettie à un compte de chairs, mais non les pétoncliers de la baie de Fundy. L'entente entre les flottilles de pêche côtière et de pêche hauturière, signée en 1986, établit une ligne de démarcation des deux flottilles à la latitude 43° 40' Nord. La flottille de pêche hauturière exploite depuis les gisements de pétoncle situés au sud de cette ligne.

**Distribué par le :** Bureau du processus de consultation de la Région des Maritimes, ministère des Pêches et des Océans, C.P. 1006, Succ. B105, Dartmouth (Nouvelle-Écosse), Canada, B2Y 4A2. Téléphone : 902-426-8487. C. élec. : d\_geddes@bionet.dfo.ca.

English version available on request at the above address.

juin 1996

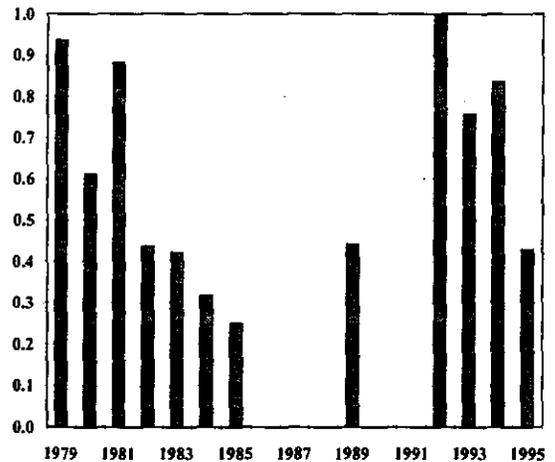


Au début des années 1980, les **prises** sur le banc German au sud de la latitude 43°40' étaient importantes, mais elles ont régulièrement diminué jusqu'en 1985. La pêche a repris en 1993, après une interruption de sept ans. Elle se pratique de façon saisonnière pour éviter les conflits d'engins avec la pêche du homard. En 1993, les pêcheurs ont capturé un TAC de 200 t en sept semaines. Le compte de chairs a été ramené à 40 chairs par 500 g en 1994, année où le report de TAC convenu par l'industrie et les gestionnaires des pêches a abouti à l'adoption d'un quota en trois tranches de 200 t pour chaque période de six semaines (total 600 t), les taux de prises n'ayant pas diminué de façon marquée et le compte de chairs étant respecté. En 1995, on a pêché 400 t de pétoncle. La pêche a été fermée après la capture de la deuxième tranche du quota, car les résultats avaient alors rapidement baissé. L'**effort** a augmenté constamment depuis 1993. Il s'est accru de 30 % de 1994 à 1995, tandis que l'étendue de la zone de pêche augmentait de 33 %.

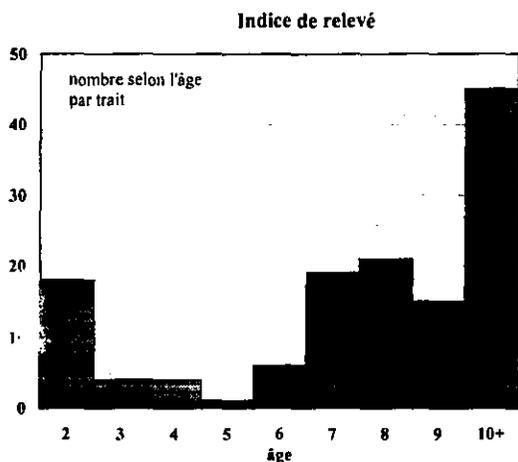
### État de la ressource

Les **taux de prises commerciales** étaient élevés au début des années 1980, mais ils avaient nettement reculé dès 1985. Depuis la reprise de la pêche, les taux de prises ont été forts. Toutefois, on a observé une baisse de 50 % des taux de prises commerciales de 1994 à 1995. L'**abondance selon le relevé de recherche** pour les âges 7+ sur les lieux de pêche étendus n'était pas supérieure à celle observée sur les lieux exploités en 1993-1994. Le compte de chairs moyen parmi les prises demeurait de 30 chairs par 500 g.

PUE de la flottille



Le relevé de recherche de 1995 reflétait de bonnes densités de pétoncles des âges 7+, particulièrement des âges 10+. Quoique l'engin utilisé dans le relevé ne soit pas muni d'une doublure, les signes de **recrutement** (âge 2) étaient manifestes dans certains gisements.



### Perspectives

On dispose de peu de renseignements récents sur la concentration de pétoncle du banc German, étant donné que la pêche a repris en 1993 après une interruption de sept ans. Le relevé de 1995, qui dénotait de bonnes densités de gros pétoncles, a été effectué avant le commencement de la pêche. Celle-ci a pu réduire considérablement ces densités. Les taux de prises ont diminué au début de la saison de pêche de 1995 et sont demeurés bas jusqu'à la fermeture de cette dernière. Le compte de chairs a augmenté de 30 % au cours des quatre mois de pêche. D'après les résultats de la pêche à la fin de la saison, il semblait devenu difficile de diriger l'effort sur les concentrations de gros pétoncles. Quoique la présence de prérecrues soit prometteuse, l'abondance selon le relevé a reculé dans les âges 5 et 6.

Les taux de prises de 200 - 300 t du début des années 1980 n'ont pu être maintenus. Le déclin rapide révélé par les résultats de la pêche de 1995 donne à croire que les taux de prises récents ne sont pas viables et qu'un TAC de 100 t serait plus approprié. Il conviendrait de surveiller les taux de prises pour obtenir plus

de renseignements et s'orienter vers une pêche viable.

***Pour obtenir de plus amples renseignements,***

communiquez avec :

Ginette Robert  
 Division de la pêche des invertébrés  
 1707, rue Lower Water  
 C. P.550, Halifax  
 (Nouvelle-Écosse) B3J 2S7

TÉL. : (902) 426-2616

FAX : (902) 426-1862

C. élec. : G\_Robert@bionet.bio.dfo.ca